

DOCUMENTS : FDS : Charpentier/charpentièrre (5 pages)
Bâtisseurs de compétences : Mots et expressions clés, Tableaux et listes

AU TRAVAIL : Selon la CSPAAT (Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail), il est de la responsabilité de chaque travailleur de se renseigner sur les produits dangereux qu'il utilise et de suivre des procédures sécuritaires. Vous trouverez des informations détaillées sur les produits dangereux dans les fiches de données de sécurité, généralement appelées FDS.

PARTIE 1 : Les normes des FDS sont fixées par la loi. Chaque FDS doit contenir des informations réparties en 16 rubriques.

1. **Informations sur le produit et l'entreprise** : nom du produit, utilisation du produit, dénomination chimique, nom et coordonnées du fabricant ou des fournisseurs.
2. **Identification des risques** : classifications de danger associées (avec pictogrammes) et risques pour la santé de chaque danger associé au produit.
3. **Composition/informations sur les composants** : dénominations communes et chimiques des composants dangereux du produit.
4. **Premiers secours** : traitement à appliquer immédiatement et informations au sujet des professionnels médicaux pouvant intervenir.
5. **Mesures de lutte contre l'incendie** : extincteurs appropriés et instructions pour les pompiers.
6. **Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle** : que faire si le produit s'échappe de son contenant.
7. **Manipulation et stockage** : précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire.
8. **Contrôle de l'exposition et protection individuelle** : directives pour une utilisation sécuritaire et équipement de protection individuelle (ÉPI) requis.
9. **Propriétés physiques et chimiques** : informations diverses comme la couleur et l'odeur du produit, ainsi que certains détails relatifs aux effets des produits chimiques contenus dans le produit sur la santé et l'environnement.
10. **Stabilité et réactivité** : ce qui se passe en cas de contact entre ce produit et un autre produit.
11. **Informations toxicologiques** : effets sur la santé en cas d'exposition courte ou prolongée.
12. **Informations écologiques** : informations sur l'impact environnemental du produit.
13. **Considérations relatives à l'élimination** : informations sur la manière dont on doit se débarrasser du produit et de son emballage.
14. **Informations relatives au transport** : informations sur l'expédition comme la classification d'expédition et le NIP de Transports Canada (numéro d'information sur le produit).
15. **Informations réglementaires** : réglementations quant à la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques au produit.
16. **Autres informations** : éventuels changements dans la FDS depuis la dernière mise à jour.

Au travail, vous devrez chercher des informations dans des FDS. Vous voulez être efficace et donc commencer par la rubrique qui contiendra probablement les réponses que vous cherchez.

- Commencez par décider laquelle des 16 rubriques de la FDS vous allez lire rapidement **en premier** pour trouver la réponse à chacune des questions ci-dessous.
- Entrez le **numéro de rubrique** dans l'espace prévu à cet effet.

Questions	Rubrique (1-16)
1. Comment s'appelle ce produit?	
2. De quoi est composé ce produit?	
3. Où doit-on entreposer le produit lorsqu'on ne l'utilise pas?	
4. Que doit-on faire en cas de projection du produit dans les yeux?	
5. Ce produit est-il fabriqué au Canada?	
6. Si ce produit s'enflamme, comment doit-on éteindre l'incendie?	
7. Quelle sorte d'ÉPI doit-on porter quand on utilise ce produit?	
8. Que devrait sentir ce produit?	
9. Comment doit-on se débarrasser d'un restant de ce produit?	
10. Quels sont les codes d'expédition américains pour ce produit?	
11. À quoi sert ce produit?	
12. Quels sont les risques associés à ce produit?	
13. Quels changements ont été apportés depuis la dernière version, le cas échéant?	
14. Existe-t-il des risques à long terme associés à l'utilisation de ce produit?	

PARTIE 2 : Trouvez les réponses aux questions suivantes dans la FDS qui suit. **Mettez en surbrillance** les réponses ou notez-les dans l'espace prévu à cet effet.

1. Comment s'appelle ce produit?

2. Quel est le numéro de téléphone à composer en cas d'urgence médicale?

3. De quand (mois et année) date la dernière FDS?

4. Que doit-on faire en cas de projection du produit dans les yeux?

5. Comment éviter que le produit se retrouve en contact avec les yeux?

6. Quels sont les 3 types d'équipements de protection personnelle à porter pour utiliser ce produit?

7. Une fois le contenant du produit fermé, quelles sont les 3 précautions à prendre pour son stockage?

8. Ce produit est extrêmement inflammable. Quelles sont les 2 manières de réduire ce risque?

9. L'inhalation de ce produit peut provoquer une somnolence ou des étourdissements. Quelles sont les 2 manières de réduire ce risque?

10. Combien de pages comporte la FDS complète?

Fiche de données de sécurité



Numéro de révision : 003.0

Date de parution : 18/10/2018

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Colle de construction LePage® PL200® Numéro DIVS : 1421928

Type de produit : Colle

Restrictions d'utilisation : Aucune identifiée

Région : Canada

Adresse de l'entreprise : Informations de contact :

Henkel Canada Corporation Téléphone : +1 905 814-8511

2515, boulevard Meadowcree Téléphone URGENGE MEDICALE : Centre antipoison

Mississauga (ON) L5N 6C3 1 877 671-4808 (sans frais) ou 1 303 592-1711

Téléphone TRANSPORT D'URGENCE : CHEMTREC

1 800 424-9300 (sans frais) ou 1 703 527-3887

Site web : www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

MENTION DE DANGER

DANGER : LIQUIDE ET VAPEURS TRÈS INFLAMMABLES.
 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.
 PROVOQUE DE GRAVES IRRITATIONS OCULAIRES.
 PEUT CAUSER DE LA SOMNOLENCE ET DES ÉTOURDISSEMENTS.
 UNE EXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTÉE PEUT CAUSER
 DES DOMMAGES AUX ORGANES INTERNES.

CLASSE DE DANGER	CATÉGORIE DE DANGER
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATIONS CUTANÉES	2
IRRITATIONS OCULAIRES	2A
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES — EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES — EXPOSITION RÉPÉTÉE	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention : Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas verser dans l'eau. Utiliser une installation antidéflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention : En cas de contact avec la peau ou les cheveux, enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'inhalation, déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez un malaise, appeler le centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée, consultez un médecin. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie, pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Numéro DIVS : 1421928

Nom du produit : Colle de construction LePage® PL200®

HD Supply. (18 octobre 2018). Colle de construction LePage® PL200®. [Fiche de données de sécurité]. https://www.hdsuppliesolutions.ca/shop/images/custom/sds/110011_FR.pdf

Ce document a été modifié. Les rubriques 3 à 16 ne sont pas incluses. Ce document n'est pas une version officielle.